

**Concernant le prescrit**, on peut rappeler trois points importants :

- Celui précisé par l'arrêté du 7 avril 2023 : **Devoirs faits s'inscrit dans les enseignements complémentaires** de cette nouvelle classe de sixième.
- Le second, **en rendant obligatoire Devoirs faits, pour tous les élèves de sixième, l'accompagnement aux devoirs** comme le précise la note de service du 13 avril 2023, **le dispositif devoirs faits participe à la consolidation des apprentissages, selon des modalités de mise en œuvre adaptées, au contexte de l'établissement.**
- Dernier point tout aussi important, **Devoirs faits ne doit pas devenir l'angle mort** du cycle 4. Il faut continuer d'accompagner les élèves volontaires du cycle 4, vers l'autonomie, dans les pratiques de classe, en articulation avec le dispositif Devoirs faits.

**Parmi les préconisations** du livret « **Devoirs faits au cœur d'une nouvelle sixième** » on peut lire « *Mener une réflexion collégiale sur le travail personnel des élèves* »

**Rendre obligatoire Devoirs faits, pour tous les élèves de sixième selon leurs besoins**, montre l'intérêt de porter toute notre attention sur le travail personnel de l'élève comme le préconise le livret « Devoirs faits », sans oublier bien évidemment le cycle 4, comme rappelé précédemment.

**Les données académiques d'aide au pilotage**, issues des enquêtes d'automne et de printemps, montrent des taux d'élèves bénéficiaires d'aides aux devoirs (Devoirs faits en fait partie) supérieurs au taux national avec en moyenne 4 points de plus qu'en 2021. Il existe des effets positifs sur les résultats scolaires.

De nombreux autres effets positifs existent certes, mais force de constater que l'impact au sein de la classe est encore insuffisant.

**Une vraie question se pose alors,  
celle du Travail personnel de l'élève  
dans la classe, hors la classe et retour en classe.**

**Cette boucle pédagogique et didactique**, issue des travaux de recherche de Patrick RAYOU pour ces quatre éléments qui la constituent est présentée lors de sa conférence de ce séminaire.

**Autour de ces quatre éléments :**

- Le temps de classe centré sur les savoirs
- L'activité dévolue à l'espace temps des devoirs
- Le temps d'étude hors la classe
- Le temps du retour en classe

gravitent les composantes qui les décrivent.

Ces composantes sont issues des travaux de recherche de Séverine KAKPO et de Julien NETTER.

**C'est une des clefs, sur laquelle s'appuyer,  
pour accompagner et outiller les équipes sur le terrain**  
C'est cette boucle pédagogique du Travail personnel de l'élève qui va égrainer ce séminaire (Conférence-Table ronde-Ateliers)

Le COPLIL a donc fait le choix de centrer la réflexion sur le travail personnel de l'élève en plaçant ce séminaire comme un temps fort de la nouvelle classe de sixième.

**Ce séminaire se veut apporter des outils concrets** pour diagnostiquer le fonctionnement de la boucle pédagogique du travail personnel de l'élève, dans-hors et retour en classe.

Peu importe la forme du diagnostic, l'essentiel est de trouver au cœur, cette boucle pédagogique et didactique et d'en diagnostiquer chaque élément.

Naturellement en articulation avec le fonctionnement et l'organisation du dispositif Devoirs faits

En accompagnant sur le terrain, les équipes dans leur réflexion sur le travail personnel de l'élève, l'objectif est de déboucher sur des pistes pédagogiques adaptées.

**Cet outil diagnostic s'inscrit dans une démarche réflexive,** collective, ayant pour objectif d'identifier et de formuler vos besoins

Ce sont ces outils et cette démarche qui sont présentés dans l'atelier 1 animé par :

- Corinne DECRU, professeure d'EPS au collège Mendès France à Tourcoing
- Guillaume CARON, professeur de mathématiques au collège VADEZ à Calais.

Tous deux formateurs académiques de l'Education prioritaire et auteurs des ressources.

Ces outils diagnostic et réflexif sur le terrain du travail personnel de l'élève ont déjà été testés lors de formations en établissement et ont montré leur intérêt et pertinence.

La boucle pédagogique du travail personnel de l'élève dans la classe, hors la classe et retour en classe nécessite un accompagnement pour être réellement pensé et mise en œuvre.

## **Il est essentiel maintenant de penser l'organisation aux regards des problématiques pédagogiques et didactiques.**

Des ressources apportant des réponses concrètes à la réalité du terrain, présentée sous forme d'étude de cas, des réponses sous forme d'outils et de pratiques pour accompagner et aider les professeurs, les intervenants dans le dispositif Devoirs faits, feront l'objet d'une présentation lors de l'atelier 1.

**La stratégie académique, décidée par le COPIL** est de mettre le travail personnel de l'élève au cœur de la réflexion en lien avec le dispositif Devoirs faits.

**Pour cela, penser et mettre en place un pilotage concerté** inspecteurs-Chefs d'établissement autour de cette question pour mobiliser les professeurs nous a semblé indispensable. Nous pensons aux collègues inspecteurs référents d'établissement mais aussi l'ensemble des collègues inspecteurs pour les déclinaisons disciplinaires du travail personnel de l'élève.

Cette thématique du pilotage concerté est l'objet de l'atelier 2.

Comment mettre en place un pilotage concerté inspecteurs/ chefs d'établissement du dispositif DEFA et du Travail personnel ?

Pour traiter de cette vaste question, 3 axes ont été retenus

- L'entrée disciplinaire
- Les instances
- L'évaluation du dispositif et plus généralement du Travail personnel

**Initier une dynamique réflexive autour du travail personnel de l'élève** au sein des établissements certes mais aussi plus largement au sein des districts nous semblent indispensables.

Nous avons bien conscience des nombreux sujets et urgences au quotidien **mais la problématique du travail personnel de l'élève est au centre des préoccupations de tous :**

- Vous, personnels de direction durant les conseils de classe, les réunions parents professeurs
- Nous, inspecteurs durant les inspections, lors de réunions ou en tant que référent d'établissement.

**Nous souhaitons cerner les besoins et outiller les équipes** par une offre cohérente adaptée au terrain et bénéficiant d'une expertise conjointe.

**Nous souhaitons affirmer une identité académique de ce projet, tourné vers l'accompagnement autour de la boucle pédagogique du Travail personnel de l'élève laissant le choix de l'autoformation ou l'accompagnement.**

**Nous savons pouvoir compter sur votre aide, votre soutien, votre disponibilité, votre expertise** pour atteindre ensemble ces objectifs avec détermination et passion sans oublier l'innovation qui sera au cœur de nos diverses actions.

**C'est un enjeu majeur que :**

**De mieux accompagner** des élèves les plus fragiles, les moins accompagnés hors temps d'étude, les moins autonomes dans leur travail personnel à l'intérieur même de l'établissement, dans la classe, hors la classe et retour en classe.

**De contribuer à la réduction des inégalités** qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter aux enfants.

**C'est par des propos empruntés à Patrick RAYOU que nous concluons :**

**« La question des devoirs peut difficilement être traitée à part de celle plus globale des apprentissages. Organiser de l'aide aux devoirs sans se poser la question du lien entre l'avant et l'après 16 h risque de mettre en place des aides stériles malgré la bonne volonté de tous les participants. »**

Il est vraiment essentiel de garder cela en mémoire et ainsi penser ça dans un continuum si nous ne voulons pas je cite que :

**« les élèves concernés par l'aide aux devoirs transportent entre la salle de classe et celle de l'étude les mêmes difficultés cognitives que celles qu'ils ont construites précédemment, sans que l'environnement nouveau y change quelque chose. »**

**Nous tenons à préciser que l'académie de Lille a toujours souhaité associer la recherche à ses travaux réflexifs.**

C'est pour nous l'occasion de saluer Abdelkarim ZAID, Professeur universitaire-Directeur Adjoint du CIREL, qui nous accompagne au sein du comité de pilotage et qui a coordonné en 2022 des travaux de recherche intitulés **« Etude du dispositif Devoirs Faits-Constructions et pratiques effectives »**.

**Nous précisons que M. RAYOU, est l'auteur** de nombreuses publications et de beaucoup d'ouvrages en lien avec la boucle pédagogique du travail personnel de l'élève. Pour ne citer que cela :

- **« Faire ses devoirs »**,
- **« Les inégalités d'apprentissage en double direction »**
- Une recherche collective qui s'intéresse à **« Qu'est-ce qui contribue à ce que les élèves y réussissent ? »**

